

Nouvelles de l'école forestière à Zurich

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **14-15 (1863-1864)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

même de la terre, on vit jaillir d'abondantes sources de bière double de Munich. Partout où se présentait sur notre passage un beau point de vue, on faisait halte autour des collations offertes tantôt par les autorités et les bourgeois de Bienne et de Nidau, tantôt par l'Etat même de Berne. Les mâles détonations de l'artillerie et les harmonieux accords d'une bonne musique vinrent encore ajouter à la gaieté de ces repas. Nous ne prolongerons pas ces détails, pour ne pas éveiller des regrets chez les membres de la société qui n'ont pas pu se joindre à la fête, aussi passons-nous sous silence les scènes enjouées que les enfants de la forêt ont joué sous le toit hospitalier de l'aubergiste Römer, au bord du lac de Bienne; nous dirons seulement pour consoler les absents, qu'ils n'ont pas été oubliés dans les toasts, surtout le troisième jour. Pendant toute la durée de la réunion, un élément de franche gaieté dominait l'assemblée.

Pour terminer, nous exprimons nos remerciements chaleureux au gouvernement de Berne, qui a gratifié la société d'un très-riche subside; à notre comité, qui a secondé nos efforts de la manière la plus active; aux autorités et aux bourgeois de Bienne et de Nidau, qui ont préparé aux forestiers suisses un si aimable accueil. Notre reconnaissance s'adresse également à notre vénérable guide dans les excursions, M. l'inspecteur forestier Muller, le Nestor des forestiers bernois; il s'est élevé dans les forêts confiées à son administration, un monument qui parle à la postérité avec plus d'éloquence que les statues de pierre et de bronze. Qu'il vive, et que longtemps encore il puisse concourir à la prospérité de nos forêts!

NOUVELLES DE L'ÉCOLE FORESTIÈRE A ZURICH

Au commencement de l'année 1862-63, la 5^{me} division du polytechnicum ou l'école forestière comptait 21 élèves et 2 auditeurs. 10 des premiers suivaient le premier cours et 11 le second. Dans le courant de l'année, 3 élèves sont sortis et il en est entré un; un autre a dû être renvoyé à cause de son manque d'assiduité. 4 élèves étaient étrangers; les autres se répartissaient entre les cantons comme suit: Berne 8, Argovie 3, Lucerne, Neuchâtel, Schaff-

house, Soleure, Thurgovie, Vaud et Zurich, chacun 1. Quant aux auditeurs, l'un était de Schaffhouse, et l'autre de Thurgovie.

A la fin de l'année, 7 élèves du second cours se sont présentés à l'examen ; 6 ont obtenu le diplôme, savoir : *Brosi*, Urs, de Hochwald (Soleure) ; *Frey*, Albert, de Baden (Argovie) ; *Jermann*, Jean, de Laufon (Berne) ; *Ruedi*, Jacques, de Waldhausen (Argovie) ; *Schmid*, Walter, d'Affeltrangen (Thurgovie) ; *Schnyder*, Jules, de Neuveville (Berne).

Des 9 élèves du premier cours qui ont subi l'examen de fin d'année, 2 ont été promus au second cours, 3 auront à subir à la rentrée un nouvel examen sur quelques parties, et 4 n'ont pas été promus du tout.

Dans l'année qui vient de s'écouler, deux nouveaux cours ont été ajoutés au programme, savoir : un de mathématiques, donné surtout au point de vue des applications à l'art forestier, et un de chimie agricole. Comme il serait nécessaire de développer encore l'enseignement sous d'autres rapports, la conférence a décidé de proposer au conseil de l'école d'étendre le cycle des études à trois années. Cette augmentation est absolument nécessaire pour que nos élèves puissent répondre à toutes les exigences sous le rapport forestier, et acquérir en même temps les connaissances d'un bon géomètre forestier, d'un constructeur de chemins vicinaux, etc. Nous espérons que le conseil du polytechnicum prendra cette proposition en considération, et organisera l'école de façon que les jeunes gens qui en sortiront soient dûment préparés pour toutes les branches de leurs services. Nous ne nous sommes pas dissimulé la valeur des considérations qui pourraient s'opposer à une extension de la durée des études ; mais les avantages surpassent tellement les inconvénients qu'on ne peut guère hésiter à prendre une telle mesure, d'autant plus que la fréquentation actuelle de l'école fait prévoir une surabondance plutôt qu'une pénurie de candidats forestiers.

L'école a continué à consacrer le samedi à des exercices pratiques et à des excursions dans des forêts voisines ou éloignées.

La grande course de 8 jours a eu lieu dans le Grand-Duché de Baden ; l'aménagement par jardinage régulier des peuplements de résineux de la Forêt-Noire et le traitement des taillis composés dans la plaine du Rhin, ont particulièrement attiré notre attention.

Nos élèves ont aussi appris à connaître le système du Vorwald dans une excursion à Aarau. Notre vétéran forestier Gehret dirigea les courses, quoiqu'une maladie d'yeux lui enlevât presque totalement la lumière du jour, et il nous donna sur place tous les détails et toutes les explications nécessaires avec MM. Wietlisbach et Meisel, inspecteur et intendant forestier. Nous adressons ici à ces Messieurs nos vifs remerciements, ainsi qu'à tous les forestiers qui nous ont secondés dans nos diverses excursions.

La nouvelle année d'étude a commencé le 12 octobre dans le nouveau bâtiment de l'école polytechnique.



CHANT DU MATIN D'UN FORESTIER SUISSE

PAR G. GEBHARD,

ancien inspecteur forestier, membre honoraire de la société
des forestiers suisses*.

Dès que la première lumière du matin blanchit les sommets neigeux, je monte le cœur léger, vers les monts et les forêts.

J'élève mon regard jusqu'aux feux adoucis du soleil, qui s'étendent sur ces glaciers, et j'écoute la prière matinale de la nature.

La cloche de la chapelle tinte dans la vallée, et la brise du matin enlève aux cieux ma prière silencieuse.

Et le cœur réconcilié, je porte mes regards des hauteurs lumineuses dans la profonde vallée où les miens sommeillent encore.

Deux étoiles scintillent encore et parlent à mes yeux et à mon cœur; tandis que l'une va disparaître, l'autre s'élève aux cieux.

Puis je contemple villes et campagnes; un vert ruban les entoure, ce ruban c'est la forêt, la forêt que j'aime.

Toutes les forêts sont belles, mais une puissance invincible

* Nous regrettons de ne pouvoir offrir qu'une traduction en prose de cette charmante poésie, dont l'original peut être chanté sur l'air : *Zum Wald, zum Wald, etc.*